Mairie de

12120 CASSAGNES-BéGONHèS

: 05.65.46.70.09 - 05.65.46.70.09
mairie-cassagnes12@orange.fr

SEANCE DU lundi 12 avril 2021 – 20 h 30

FISCALITE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

FINANCES :
- Budget primitif 2021 du budget lotissement les Chênes III
- Budget primitif 2021 du budget lotissement les Châtaigniers
- Budget primitif 2021 du budget assainissement
- Budget primitif 2021 du budget opérations funéraires
- Budget primitif 2021 du budget principal

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

QUESTIONS DIVERSES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES

Séance du 12 avril 2021
A 20 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COSTES Michel, Maire

---

Présents : Monsieur COSTES, Monsieur FRAYSSE, Monsieur GAULTIER DE KERMOAL, Madame DRULHE, Madame LAGARDE, Monsieur CANIVENQ, Monsieur SOULIE, Monsieur BOUSQUET, Monsieur CRANSAC, Monsieur FRAYSSIGNES, Madame COSTES, Madame BLANC, Monsieur BOUSQUET, Monsieur ISNARD
Absents :
Représentés : Madame GAYRARD par Madame DRULHE
Secrétaire : Monsieur SOULIE Jimmy

Date de la convocation : 07/04/2021 Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture : 14/04/2021 Publié le : 15/04/2021

OBJET : FISCALITE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

A compter de 2021 la commune ne percevra plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables. Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La commune bénéficie donc à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Concernant le département de l'Aveyron, ce taux pour l'année 2020 s'élevait à 20,69 %.

Le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur de 0.591116 pour notre commune, assure la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances des communes.

Ce transfert de taux n'a également aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local.

Par conséquent, afin de reconduire un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2021 équivalent au taux global appliqué en 2020 sur le territoire de la commune, il convient de voter un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties égal à 33,77 %, correspondant à l'addition du taux 2020 de la commune, soit 13,08 % et du taux 2020 du département, soit 20,69 %.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties n'est pas impacté par la réforme de la fiscalité directe locale et il est proposé de reconduire en 2021 le niveau voté par la commune en 2020, à savoir 79,11 %.

TAXES	BASE PREVISION 2020	BASE EFFECTIVE 2020	BASE PREVISION 2021	TAUX 2020	TAUX PROPOSE 2021	PRODUIT RECU EN 2020	PRODUIT ATTENDU 2021
TH	1 267 000	1 272 019	**289 732**	6.02 %	6.02%	76 576 €	**17 442 € (TH résidence secondaire)**
TFB	1 091 000	1 091 450	**1 060 000**	13.08 %	13.08 % + 20.69 % = **33.77 %**	142 738 €	357 962 - 151 742 = **206 220 €**
TFNB	73 200	73 309	**73 400**	79.11 %	**79.11 %**	57 995 €	**58 067 €**
TOTAL						277 309 €	**281 729 €**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition pour 2021 à :

• Foncier bâti = 13.08% + 20.69% = **33.77 %**

• Foncier non bâti = **79.11 %**

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE LES CHENES III

Dépenses Fonctionnement			*Recettes Fonctionnement*	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL (travaux de voirie définitive)	26 295,23		70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00
042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION			042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
			R 002 Résultat reporté	26 295,23
TOTAL	26 305,23		TOTAL	26 305,23
Dépenses Investissement			*Recettes Investissement*	
16 Emprunts et dettes assimilées	25 848,00		040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (stocks)			R 001 Solde d'exécution positif	25 848,00
TOTAL	25 848,00		TOTAL	25 848,00

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 du budget annexe lotissement les Chênes III arrêté comme ci-dessus, voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et voté au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE LES CHATAIGNIERS

Dépenses Fonctionnement			*Recettes Fonctionnement*	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL (travaux)	81 939,28		002 - Résultat de fonctionnement reporté	21 143,36
			70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET (ventes des lots)	457 987,50
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,14		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00
66 CHARGES FINANCIERES (intérêts emprunts)	2 754,09		77- PRODUUITS EXCEPTIONNELS	
042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	860 199,06		042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	465 761,71
043- OPERATION ORDRE SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 754,09		043- OPERATION ORDRE SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 754,09
TOTAL	947 656,66		TOTAL	947 656,66
Dépenses Investissement			*Recettes Investissement*	
001 - Solde d'exécution section d'investissement	10 427,01			
16 Emprunts et dettes assimilées	384 010,34		16 Emprunts et dettes	
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (stocks)	465 761,71		040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	860 199,06
TOTAL	860 199,06		TOTAL	860 199,06

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 du budget annexe lotissement les Châtaigniers arrêté comme ci-dessus voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et voté au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses Fonctionnement		*Recettes Fonctionnement*	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 250,00	70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.	42 500,00
012 -CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 700,00	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 500,00	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	810,00	76 - PRODUITS FINANCIERS	
66 - CHARGES FINANCIERES	11 872,23	TOTAL DES RECETTES REELLES	42 510,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 631,36	042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 500.00
022 Dépenses imprévues	3 000,00	R 002 Résultat reporté	25 953,59
TOTAL DES DEPENSES REELLES	51 763,59	TOTAL	97 963,59
042 operation ordre transfert entre sections	46200.00		
TOTAL	97 963,59		
Dépenses Investissement		*Recettes Investissement*	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 500,00	16 - EMPRUNTS	43 500,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 850,00	040 -OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	46 200.00
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 500.00	R 001 SOLDE D EXECUTION POSITIF REPORTE	22 876,52
TOTAL	90 850,00	TOTAL	112 576,52

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipalapprouve le budget primitif 2021 du budget assainissement arrêté comme ci-dessus au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET OPERATIONS FUNERAIRES

Dépenses Fonctionnement		*Recettes Fonctionnement*	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	17,27	70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	250,00
012 -CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	250,00	R 002 Résultat reporté	17,27
TOTAL DEPENSES	267,27	TOTAL RECETTES	267,27

Dépenses Investissement	
TOTAL	0,00

Recettes Investissement	
TOTAL	0,00

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 du budget annexe opérations funéraires arrêté comme ci-dessus au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Dépenses Fonctionnement	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	238 920,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES	276 111,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	125 991,01
66 - CHARGES FINANCIERES	10 500,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 720,87
022 Dépenses imprévues	41 932,41
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	**696 175,29**
023 Virement à la section d'investissement	449 210,43
042 OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	30 000,00
TOTAL DEPENSES	**1 175 385,72**

Recettes Fonctionnement	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	23 000,00
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	13 250,00
73 - IMPOTS ET TAXES	340 607,23
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	242 112,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	82 900,00
76 - PRODUITS FINANCIERS	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00
TOTAL RECETTES REELLES	**702 369,23**
042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 000,00
R 002 Résultat reporté	463 016,49
TOTAL RECETTES	**1 175 385,72**

Dépenses Investissement	
204 -SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	7 519,69
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 000,00
120- BIBLIOTHEQUE - PROJET EXTENSION DES HORAIRES	2 100,00
121- AMENAGEMENT LE FIOU (centre de secours et Ages et vies)	102 000,00
219- RENOVATION DE LA SALLE DES FETES	102 946,10
221- AMENAGEMENT BERGES DU CEOR ET AIRE DE JEUX	74 400,00

Recettes Investissement	
119 - AMENAGEMENT PLACE DU CEOR	36 666,00
120 -BIBLIOTHEQUE - PROJET EXTENSION DES HORAIRES	1 400,00
219 - RENOVATION SALLE DES FETES	26 546,91
221 - AMENAGEMENT BERGES DU CEOR ET AIRE DE JEUX	49 600,00
321- TRAVAUX EGLISES	17 400,00
421- SOCLE NUMRIQUE	4 900,00
521- EQUIPEMENT CANTINE SCOLAIRE	4 500,00

		716 - RD en TRAVERSE - TRANCHE 2	165 000,00
321- TRAVAUX EGLISES	33 195,00	**13 total SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT**	**306 012,91**
421- SOCLE NUMERIQUE	7 300,00		
515-ACCESSIBILITE BATIMENTS	7 123,10	**16- EMPRUNTS ET DETTES**	
521- EQUIPEMENT CANTINE SCOLAIRE	6000,00		
621- RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	17700,00	10 - APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES (FCTVA, taxe aménagement)	59 509,00
716-RD EN TRAVERSE TRANCHE 2	689 770,08		
721- QUILLODROME	20 000,00		
821- SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (SIL)	5 000,00		
921- PLAN D'EAU DU GLANDOU	12 000,00		
TOTAL OPERATIONS EN COURS	**1 079 534.28**	024- PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	45 000,00
020 Dépenses imprévues	10 000,00		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	47 300,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES	**1 192 353,97**	**TOTAL DES RECETTES REELLES**	**410 521,91**
040 TOTAL OPERATIONS ENTRE SECTIONS	10 000,00	021 Virement de la section de fonctionnement	449 210,43
041 - TOTAL OPERATIONS PATRIMONIALES	60 700,00	040 OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	30 000,00
Restes à réaliser	748 208,72	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 700,00
D 001 Solde négatif reporté		Restes à réaliser Résultat investissement reporté	616 554,75 444 275,60
TOTAL DEPENSES	**2 011 262,69**	**TOTAL RECETTES**	**2 011 262,69**

Un état spécial de la section de Bouzinas est pris en compte dans le BP 2021 du budget principal.

ETAT SPECIAL DE LA SECTION DE BOUZINAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES		
O11	**CHARGES A CARACTERE GENERAL**	**1 606.07**				
					Solde positif reporté	1 606.07
total des dépenses de fonctionnement		**1 606.07**		**total des recettes de fonctionnement**		**1 606.07**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
total des dépenses d'investissement	**0**	**total des recettes d'investissement**	**0**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal apporouve le budget primitif 2021 du budget principal arrêté comme ci-dessus ainsi que l'état spécial de la section de Bouzinas, voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

DIA 01205721G0006 parcelles D803 D805 D806 - 31 AVENUE DE LODEVE - Non exercice du droit de préemption
DIA 01205721G0007 parcelle AB 206 - 19 RUE DU CENTRE - Non exercice du droit de préemption

QUESTIONS DIVERSES

Les élus évoquent la problèmatique du stationnement de camions dans les lotissements communaux. Pour solutionner cela, Monsieur le Maire propose d'autoriser le stationnement des poids lourds sur le parking de l'aérodrome et d'informer les personnes concernées.

Suite aux entretiens du 31 mars 2021, la candidature de Monsieur URBANSKI a été retenue pour le poste d'adjoint technique.

Avec le départ à la retraite dans les prochaines années du médecin du village, les élus réflechissent aux actions à mener en lien avec le Docteur DUBALD pour favoriser l'installation d'un nouveau médecin.

Hélène BLANC propose de mobiliser la population pour l'entretien et le balisage des chemins de randonnée.

Travaux de la place du Céor : nouveau panneau implanté sur l'avenue de Lodève interdisant de tourner à gauche n'est pas suffisamment visible.

Communauté de Communes : vote du budget ce jeudi 15 avril 2021.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès
Les jour, mois et an susdits
Le Maire – Mr COSTES Michel